

*Glar* (1). Les colons de race tudesque lui postposèrent *ang* ou *ing*, particule attributive d'emplacement, devenue quelquefois *ange*, *ingé*, et le plus souvent *ans*, *ins* (2).

L'élément préfixe de *Gl*-arins prépose aux environs *Gl*-ay, près de Chessy, où M. Fournet a signalé des eaux minérales ; la *Gal*-aure, affluent de l'Isère ; le *Gl*-at, nom perdu d'un cours d'eau de l'arrondissement de Mâcon (3) ; *Gl*-étins et la *Gl*-enne en

(1) Glarins s'est formé de l'un ou de l'autre de ces groupes indo-européens :

1° gaël. *glan*, cymr. *glân*, *glean*, limpide, brillant ; gaël. *galla*, cymr. *gawl*, clair, brillant, *goleu*, *goleuni*, clarté, — gr. γλαῦρος, γλῆνη, γαλήνη, éclat, sérénité, — sansc. *djalâ*, lumière, splendeur.

2° gaël. *gil*, eau, cym. *gél*, ce qui se réduit ou tend à se réduire en liquide, à former un marais, — sansc. *djhalash* (ghalas), l'eau, l'élément liquide).

Mais ce deuxième groupe me semble avoir une analogie plus grande que l'autre avec Glarins et ses analogues : Glaris, Glay, Glat, Clyde, Gléan, Gélin, en considérant la forme de ces noms et leur signification précise d'amas d'eau, d'endroit distingué ou rempli par l'élément liquide.

(2) L'évidence de cette postposition subséquente de la particule *ang*, *ing*, résulte de la composition même des noms de lieux. En effet, leur dénominateur est le plus souvent étranger aux idiomes germaniques, par exemple : le lat. *Montange* « castrum Bast dictum de *Montangio* (M. de Bombourg, *Hist. de Nantua*, aux *Preuves*, 278) ; les Celt. *Chaleins* « Ecclesia de *Chalengo* » (Menestrier, aux *Preuves*, 1), *Arhenc*, aujourd'hui *Arbent* et *Arbant* « per Andream Ducreto de *Arbenco* » (M. de Bombourg, *loc. cit.*, 276), *Lycrans* « in villa *Lierenco* » (*Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon*, 182), etc. On peut quelquefois suivre dans un même mot la dégradation successive de la terminale : *Lier-ing* ou *Lier-ang*, *Lier-enc-o*, *Lyer-ins* ou *Lier-ans*, plus correctement *Lyer-inse* ou *ince*, *Lier-anse* ou *aince* ; mais, dans les pays où, au lieu d'une colonisation locale et partielle, s'est implantée en masse une population germanique, le dénominateur est invariablement deutche, et la particule *ing*, *ang*, ne se dégrade pas ou se borne à prendre l'e muet (V. *Recherch. sur les noms de lieux de l'arr. de Thionville*, dans les *Mém. de la Société imp. des Antiq. de France*, IV, 420 sqq.).

(3) « Rivo pereurrente qui vocatur *Glatmor* seu *Glatinor* » (899-927, CCCLII du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*.)